

Documents sauvegardés

LesEchos.fr

© 2025 Les Echos. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois
et conventions internationales sur le droit
d'auteur et son utilisation est régie par ces
lois et conventions.

news-20250915-ECF-01503410700687

Nom de la source

Les Echos (site web)

Lundi 15 septembre 2025

Type de source

Presse • Presse Web

Les Echos (site web) • 870
mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

Les producteurs de pommes réclament le retour de l'acétamipride face aux attaques de ravageurs

DOMINIQUE CHAPUIS

Malgré des conditions climatiques favorables, la récolte de pommes est ternie par les attaques de pucerons. La filière fruits réclame le retour de l'acétamipride. La pétition contre son retour va être abordée le 17 septembre en commission à l'Assemblée.

L'acétamipride fera-t-il son retour dans le débat public ? La poursuite de l'interdiction de cet insecticide très décrié en France fait grincer des dents chez les agriculteurs. Dans les vergers cette année, les attaques de ravageurs ont été particulièrement fournies.

Ce néonicotinoïde, autorisé jusqu'en 2033 dans l'Union européenne, n'est plus utilisé dans l'Hexagone depuis 2018. La pétition qui a rassemblé cet été plus de deux millions de signatures pour empêcher son retour va être présentée le 17 septembre en commission à l'Assemblée nationale. Si cette dernière décide de l'examiner, un débat sera ensuite organisé, d'ici à fin décembre.

La France loin de son potentiel

Pour les syndicats agricoles, FNSEA en tête, c'est une voie de passage pour obtenir un nouveau projet de loi. « Le Conseil constitutionnel s'est prononcé défavorablement, non pas sur une question de fond mais sur une question de

forme et d'encadrement, et qui nécessite qu'on y revienne, puisqu'il laisse un certain nombre de nos filières dans une impasse », indique Dominique Chargé, le président de la Coopération agricole.

La Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF) dénonce une « décision qui installe durablement une concurrence déloyale entre les productions françaises et celles issues de l'importation ».

Les producteurs de pommes en font l'amer constat. La récolte de gala, golden et consorts est certes attendue en hausse de 3,5 % en 2025, à 1,485 million de tonnes. Mais ce chiffre est bien inférieur au potentiel du verger tricolore, estimé à 1,750 million de tonnes. Un niveau quasiment jamais atteint, à cause des effets du changement climatique, des maladies, et des attaques de ravageurs.

Si le climat a été clément cette année, ce sont les insectes, et surtout les pucerons, qui sont à l'origine du manque. « C'est une année de faible récolte, insiste

Pierre Venteau, le directeur de l'Association nationale des producteurs de pommes et de poires. Si nous avons eu comme nos concurrents italiens ou espagnols l'acétamipride, nous aurions rentré à date 75.000 à 80.000 tonnes supplémentaires de bonne qualité. »

En Limousin, la golden AOP a été touchée. La région compte pour 5 % de la production de pommes au niveau national. Mais « une golden sur cinq en France est produite en Limousin, relève Laurent Rougerie, le président du syndicat AOP Pomme du Limousin. Leur calibre est plus gros qu'en 2024, et le taux de sucre élevé. Nous espérons quelques jours de soleil, pour avoir cette face légèrement rosée typique de notre terroir ».

Côté volume en revanche, la récolte qui a débuté avec une semaine d'avance, le 8 septembre, s'annonce mal. Une nouvelle fois, le potentiel de 80.000 tonnes ne sera pas atteint. La baisse des rendements n'est pas liée aux aléas climatiques, mais bien aux ravageurs. Déjà, en 2024, la production n'a pas dépassé

Documents sauvegardés

65.000 tonnes. « Nous prévoyons un recul cette année de 10 à 15 %, surtout à cause des insectes, s'exaspère Françoise Besse, la présidente de la coopérative fruitière Cooplim. Dans certaines parcelles, il va manquer cruellement de tonnage. »

Des traitements de moins en moins efficaces

Or un pommier atteint est moins vigoureux l'année suivante. En vingt ans, l'AOP a perdu la moitié de ses producteurs, ramenés à 150 et un tiers de ses surfaces. « Il est difficile de trouver des repreneurs lors des départs en retraite, souligne Agnès Donzeau, responsable du syndicat de l'AOP. Notre objectif est de stabiliser la production. »

Or les moyens manquent pour y arriver. « Faute de solutions, les producteurs utilisent toujours les mêmes traitements qui deviennent inefficaces, car un phénomène de résistance des insectes s'installe, déplore Pierre Venteau. C'est pour cela que nous réclamons des outils complémentaires. »

Le recours à l'acétamipride en fait partie. « Aujourd'hui 100 % des pommes venues d'autres pays européens et vendues en France sont traitées avec l'acétamipride pour lutter contre le puceron et la punaise », poursuit l'expert.

Or, selon la Fédération nationale des producteurs de fruits, le consommateur est privé « d'une information transparente et loyale ». A l'exemple du raisin de table dont une grappe sur deux est importée. « Il est impératif de donner plus de place et de visibilité aux fruits français tant qu'ils sont disponibles », exige la FNPF.

Le Limousin n'est pas la seule région

concernée. Selon le ministère de l'Agriculture, en Paca, « la pression de la tavelure, des champignons et des pucerons reste importante ». C'est la même chose en Auvergne-Rhône-Alpes. Du côté de l'Occitanie, « la production est attendue en hausse. Des incertitudes subsistent concernant l'impact du puceron cendré et des fortes chaleurs ».

Dominique Chapuis

Encadré(s) :

Pierre Venteau, directeur de l'Association nationale des producteurs de pommes et de poires

ZOOM - Pesticides : alors que la France interdit l'acétamipride, l'Union européenne lâche du lest <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/pesticides-alors-que-la-france-interdit-lacetamipride-lunion-europeenne-lache-du-lest-2180942>

DECRYPTAGE - Les droits de douane de Trump ouvrent de nouveaux marchés aux pommes françaises <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/les-droits-de-douane-de-trump-ouvrent-de-nouveaux-marches-aux-pommes-francaises-2181039>

TRIBUNE - « Il va falloir assumer les conséquences de l'interdiction de l'acétamipride de manière cohérente » <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/censure-de-la-loi-duplomb-il-va-falloir-assumer-les-consequences-de-linterdiction-de-lacetamipride-de-maniere-coherente-2180750>